



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Opération 'Si tu prends ma place, prends mon handicap'

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040047

Vie de la Cité

Opération 'Si tu prends ma place, prends mon handicap'

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Chacun peut se trouver, à un moment de sa vie, affecté par un handicap, de manière durable ou momentanée, en raison de son âge, d'une maladie, d'un accident, d'une activité ou d'une situation particulière.

Consciente et soucieuse des problèmes afférents à une telle situation, la Ville de Niort participe à l'amélioration du confort de la population handicapée. Elle considère, en effet, que la qualité des aménagements, leur dessin, les matériaux, leur emplacement, concourent au succès d'une politique de sensibilisation, corollaire de la journée nationale du Handicap du 6 septembre 2003.

Ainsi, sur l'initiative du Lion's Club de Niort Venise verte, elle a souhaité contribuer, de manière significative, à l'action de sensibilisation des citoyens niortais intitulée « *Si tu prends ma place, prends mon handicap* ». Cette opération qui se déroulera sur 2 ans bénéficie de l'apport de la société MMA en 2003.

La mise en place d'une telle action présente un intérêt public évident pour la Ville de Niort d'un point de vue préventif et dans le cadre de la politique de proximité mise en place ces dernières années.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions jointes;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à les signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)